

Éclaircie intermédiaire

Qu'est-ce que l'éclaircie intermédiaire ? Il s'agit d'une coupe effectuée dans un jeune peuplement, dans le but de stimuler la croissance des tiges résiduelles. L'éclaircie est qualifiée de: précommerciale lorsque les arbres sont trop petits pour que l'on récolte du bois marchand; commerciale lorsqu'elle permet de récupérer une certaine quantité de bois marchand, même si la vente de ces bois ne suffit pas à défrayer entièrement le coût de l'opération.

Dans la pratique courante, le terme « éclaircie précommerciale » est souvent employé comme synonyme de dépressage ou de nettoie-ment, bien que sa signification stricte soit liée à l'impossibilité de commercialiser les tiges abattues en raison de leur faible dimension. Cette confusion de termes est à l'origine de l'apparition du qualificatif « intermédiaire » pour indiquer que l'intervention se situe entre les soins à la régénération et l'éclaircie commerciale.

Quels sont les peuplements cibles de l'éclaircie intermédiaire ?

Ce sont des peuplements du stade de vieux gaulis (à titre indicatif : âge : 15-30 ans; DHP : 5-9 cm; hauteur ≈ 4,5-9 m) dans lesquels on retrouve une présence importante de tiges gênantes pour les arbres d'avenir. Dans l'état actuel

du marché, son application peut s'étendre aux bas perchis feuillus, en raison des débouchés commerciaux limités pour les bois feuillus de petite dimension. En règle générale, cette intervention est réalisée à l'aide de la scie à chaîne, du fait de l'importance du diamètre des arbres, qui empêche une utilisation efficace de la débroussailluse. Puisque l'opération ne couvre pas ses frais, ce traitement devrait être envisagé en priorité sur les sites riches afin d'assurer un meilleur retour sur l'investissement.

Le traitement peut s'appliquer à différents types de composition en essences. Idéalement, la composition aura été contrôlée lors d'une précédente intervention de nettoyage ou dégagement, sinon, l'éclaircie sera l'occasion de l'ajuster.

Exemples de modalités

Les principes généraux de



Conseils sylvicoles CHRONIQUE

Sylvie Côté CERFO

l'éclaircie s'appliquent, soit le retrait des tiges gênant les arbres d'avenir, qui correspondent aux arbres d'essences désirées les plus sains, les plus droits, ayant la plus grande hauteur utilisable et dont la cime est suffisamment développée. Ceux-ci doivent donc faire l'objet d'une identification préalable. Lors des éclaircies, certaines tiges vigoureuses (classe C ou R) gênantes seront coupées, de façon à favoriser celles ayant la plus grande hauteur utilisable.

L'éclaircie peut être réalisée selon deux méthodes :

Systématique : établissement d'un nombre cible de tiges résiduelles, en utilisant, par exemple, un diagramme de densité, puis application de l'espacement correspondant pour identifier les tiges à conserver.

Systématique par détournement de cimes : à espace con-

stant, détournement des cimes d'un petit nombre de tiges d'avenir en laissant du bourrage entre elles.

La densité cible ou l'espacement désiré doit être ajusté en fonction du stade de développement, de l'essence (largeur de la cime), des coûts d'opération, des marchés (incluant les

distances de transport), ainsi que du scénario sylvicole (présence ou non d'un régime d'éclaircie et caractéristiques de ce régime). À titre indicatif, Lupien (2008) propose : dans les peuplements résineux, de maintenir un nombre de tiges résiduelles à l'hectare se situant entre 1 500 et 3 000 ou des espacements de 2,6 à 1,8 m; dans les peuplements feuillus, de détourner 300 à 500 tiges d'avenir, espacées d'environ 6,7 m.

Un prochain article traitera des modalités spécifiques à appliquer pour tenir compte des considérations relatives au maintien de la biodiversité lors des soins à la régénération.

Principales références consultées

Doucet, R. 1976. Les méthodes de coupe. Service de l'information, ministère des Terres et Forêts. TF1-4401-2a. 4 p.

Lupien, P. 2008. Conduites sylvicoles dans les zones feuillues et mixtes du Québec. Guide d'accompagnement. Fonds d'information, de recherche et de développement de la forêt privée Mauricienne (FIRDFPM). Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie. Trois-Rivières. 364 p.



On ne juge pas l'arbre par l'écorce?

Contrairement au vieil adage, l'image de votre entreprise est importante.

- Conception de logo
- Affichage petit et grand format
- Rapport d'activités
- Site Web
- Etc.

Information et soumission

Guy Lavoie
418-877-4583
direction@lemondeforestier.ca



Figure 1 : Essai d'éclaircie intermédiaire à Duchesnay